

A quand un service vraiment universel ?

Articles

Le 17 décembre 2007 |

En février 2003, une loi a été votée en Belgique sur les pensions alimentaires. L'Etat prévoyait de créer un service universel d'avances et de recouvrement des pensions alimentaires (le Secal). Presque 4 ans plus tard, plusieurs associations se plaignent du fonctionnement de ce service.

En fait, le Secal a 2 rôles essentiels. D'abord, le Secal aide à récupérer les pensions alimentaires décidées par la justice et non payées. Ensuite, le Secal donne des avances en attendant que ces créances alimentaires soient récupérées. Mais ce service d'avances n'est lui, pas universel. L'avance sur les pensions alimentaires non payées se fait seulement si on ne dépasse pas un certain revenu. Ainsi pour recevoir une avance sur les pensions alimentaires non payées, il faut que le revenu ne dépasse pas 1175€ + 56€ par enfant à charge (en 2006). Le montant est indexé chaque année. Et puis, le service n'avance plus que les pensions dues aux enfants et pas à l'ex-conjointe ou ex-conjoint. L'avance faite par le SECAL est de maximum 175 euros par mois et par enfant. Donc, les avances ne concernent pas toutes les personnes qui doivent recevoir une pension alimentaire par décision de justice.

En cette période de Noël, Vie Féminine mène une action : *Le père Noël est une ordure*. C'est un titre de film comique fait par l'équipe du Splendid dans les années 80. Les militantes de Vie Féminine poussent même l'humour jusqu'à se déguiser en « Zézette », un personnage du film. Elles font les marchés et les parkings des supermarchés. Elles ont un vieux sac à provisions et une longue écharpe. Elles interpellent les passantes et les passants pour les informer de la situation sur les créances alimentaires et font signer des cartes de Noël. Ces cartes seront envoyées au futur ministre des Finances pour réclamer un meilleur fonctionnement du Secal et un service d'avances plus universel qu'aujourd'hui.

Pour plus d'informations :

Le site de Vie Féminine : <http://viefeminine.no-ip.org/>

L'action de Vie Féminine

Après Bruxelles et Liège ce lundi, Vie Féminine sera à

Jambes : le jeudi 20 décembre 2007 de 17h à 20h, sur le parking du Carrefour à Jambes

La Louvière : le jeudi 20 décembre de 10h30 à 12h30 sur le parking de carrefour à Haine St Pierre.

Lessines : le jeudi 20 décembre de 14h30 à 17h sur le parking du Delhaize.

Mons : le vendredi 21 décembre de 14h00 à 16h30, dans le piétonnier de Mons centre ville

(à la fontaine près de la Grand-Place)

Charleroi : le vendredi 21 décembre 2007, à partir de 15h sur le marché de Noël de la place Charles II. Dégustation de vin chaud et signature des paquets cadeaux que Vie Féminine enverra aux représentants politiques des 4 partis démocratiques de notre région. Ces cadeaux contiendront les messages des citoyens et citoyennes de Charleroi à propos de la non application de la loi sur l'organisation du SECAL.

Verviers : le samedi 22 décembre, dès 10h au Marché hebdomadaire à la Place du Marché.